



TWO WINGS INTERNATIONAL SCHOOL

Bilingual Cambridge Program – FRENCH AND ENGLISH
DAYCARE, NURSERY LOWER PRIMARY

Chers parents,

C'est avec gratitude que nous voyons cette période de vacances toucher à sa fin. Il temps de mettre en marche le programme du troisième trimestre de l'année scolaire 2023-2024, qui débute **ce lundi 15 avril 2024**.

Nous vous accueillons chaleureusement de retour sur campus. Bienvenue à tous les parents et à nos chers enfants. Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux parents qui ont pris la décision de se joindre à notre grande famille de Two Wings International School.

Quelques points importants à noter :

1. HORAIRE DE FONCTIONNEMENT:

- L'école ouvre ses portes tous les matins à partir de 7 :30. Le rassemblement commence à 8 h 30. L'élève est considéré comme étant en retard s'il n'est pas dans sa classe lorsque le rassemblement à 8 h 30. Si l'élève va arriver à l'école après 8 h 45, les parents doivent appeler à l'avance pour en informer le bureau. Dans le cas où le bureau n'a pas été contacté à l'avance, les parents doivent se présenter au bureau pour justifier le retard de leur enfant.
- Les retards excessifs seront considérés comme des absences. Nous vous encourageons à déposer votre enfant **au plus tard à 8 :15**.
- La journée scolaire finit à 13 : 00 (pour le programme de la demi-journée – Maternelle). Les parents peuvent récupérer les enfants à partir de 13 : 15.
- La journée scolaire entière se termine à 16 :30. Les parents peuvent récupérer les enfants entre 16 :30 et 17 : 30. L'école ferme à 17 :45.
- Les mercredis, l'école finit à 13 : 00 (demi-journée pour tous les élèves- Primaire et maternelle- garderie – TPS).

N.B : Les récupérations tardives sont vivement découragées. Nos élèves ont besoin de retourner à la maison à temps pour se reposer et faire leurs devoirs. Les parents qui souhaitent bénéficier d'un soutien supplémentaire sont priés de contacter l'école,

Website: <https://www.twowingsis.com>

Tel: +250787112323/ 0793762008 Email: info@twowingis.com

Adress: Kigali, Nyarutarama, CIBIRARE YA KABIRI - KG 9, Avenue 75

2. LA REGULARITÉ AUX COURS. (FRÉQUENTATION SCOLAIRE).

L'assiduité est très importante. Les élèves sont censés aller à l'école tous les jours du lundi au vendredi, sauf s'ils sont malades ou en deuil. Un élève doit être à l'école cinq (5) périodes d'enseignement par jour pour être compté présent. Les retards excessifs seront considérés comme des absences. La fréquentation scolaire sera mentionnée sur le bulletin scolaire de votre enfant et sur tout autre recommandation dont il pourra avoir besoin.

3. LES ABSENCES

Une note ou un appel téléphonique au responsable de l'école expliquant une absence (de l'école) est requis le jour du retour de l'élève. Toutes les notes (appels téléphoniques) doivent contenir les informations suivantes :

1. Date à laquelle la note est rédigée.
2. Date(s) exacte(s) d'absence(s).
3. Motif exact et précis de l'absence.
4. Note du médecin si nécessaire.
5. Signature d'un parent ou d'un tuteur.

L'école décourage les voyages en famille pendant l'année scolaire, car les discussions en classe, les programmes et tout enseignement de groupe manqué ne peuvent jamais être complètement récupérés ou rattrapés. Toutefois, si un enfant doit être absent, des dispositions doivent être prises à l'avance avec les enseignants pour le travail de rattrapage.

La direction d'école devra être avisée à l'avance afin de déterminer la valeur éducative de l'absence. Dans le cas contraire, l'enfant sera compté absent dans le registre d'appel.

4. LA PRISE DES MÉDICAMENTS À L'ÉCOLE.

Il est illégal pour les responsables de l'école de fournir des médicaments à un élève malade, à moins que les parents/tuteurs n'accordent à l'école, par écrit, la permission d'administrer le médicament à l'enfant en cas de besoin. L'école peut vous aider avec des choses telles que les premiers soins d'urgence. Si un élève est trop malade pour assister aux cours, il est trop malade pour rester à l'école et les parents seront appelés pour venir chercher l'enfant quand c'est nécessaire. C'est préférable que l'enfant malade se repose à la maison sous la surveillance des parents/tuteurs.

Cependant, lorsque l'enfant est suffisamment rétabli, l'école peut faciliter la prise des médicaments nécessaires après la vérification de la prescription médicale. Les élèves qui

ont des médicaments prescrits pour être utilisées pendant les heures de classe doivent avoir une déclaration de leurs parents et le signaler au bureau administratif. Les médicaments peuvent être déposées au secrétariat de l'école le matin à l'arrivée. Le parent sera tenu de signer notre formulaire de premiers soins.

La note écrite comprendra :

- a. Nom et classe de l'enfant
 - b. Nom du médicament
 - c. Dosage d'administration.
 - d. Posologie et voie d'administration.
- c. Signature du parent autorisant l'école à donner le médicament à l'enfant.

5. LA COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Une note sera envoyée à la maison via le journal de l'élève. Un appel téléphonique peut être passé par le bureau principal en cas d'urgence. Nous diffusons des informations administratives (messagerie individuelle) via courriel. Notre website nous aide à diffuser les informations générales et les communications à l'intention de tout le public. Les groupes WhatsApp des parents sont conçus pour communiquer des questions urgentes.

6. LES FÊTES D'ANNIVERSAIRES CÉLÉBRÉES À L'ÉCOLE

Les élèves adorent célébrer les anniversaires avec leurs amis à l'école, car c'est un moment mémorable à partager avec les autres. Si vous souhaitez que votre enfant fête son anniversaire à l'école, veuillez suivre ces directives simples :

1. Tous les anniversaires seront **célébrés de 14h30 à 15h30** pour l'école primaire et de **10h30 à 11h15** pour la maternelle afin d'éviter de perdre un temps précieux sur l'apprentissage.
2. Les mercredis (demi-journées), tous les anniversaires sont célébrés de **10h30 à 11h30** pour toutes les sections (primaire et maternelle et garderie).
2. S'il y a plus d'un enfant dans la classe qui célèbre son anniversaire en classe le même jour, les célébrations seront combinées.
4. Les parents doivent informer le bureau deux jours avant le jour de l'anniversaire. Une attention particulière doit être portée au nombre d'enfants dans la classe de l'enfant. S'il n'y a pas assez pour tout le monde, c'est préférable de ne pas apporter.

5. La consommation des bonbons est interdite aux enfants pendant les heures des cours.

7. LES RENCONTRES INFORMELLES ET LE COMITÉ DES PARENTS

L'école est en phase de début. Cette année scolaire, les rencontres avec les parents se sont passées soit au niveau individuel, soit en petits groupes familiaux ou en groupes de classe. Une réunion générale sera organisée en début de l'année scolaire prochaine en vue d'élire le comité des parents.

8. LE PAIEMENT DES FRAIS SCOLAIRES.

Il est difficile de commencer le trimestre sans recueillir au préalable les frais scolaires. Tous les parents sont encouragés à payer les frais scolaires la première semaine de la rentrée. (du 15 au 19 avril 2024). Nous remercions vivement les parents qui se sont déjà acquittés de cette tâche. Si vous avez des doutes en ce qui concerne votre facture pour ce trimestre, n'hésitez pas à me contacter.

9. LES UNIFORMES SCOLAIRES

A partir de deux ans, tous les enfants doivent être en uniformes scolaires. Nous rappelons aux parents qui voudraient acheter des uniformes de plus, qu'ils peuvent le faire. Il est possible d'acheter les uniformes en pièces séparées.

10. LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Comme vous le savez certainement, en maternelle les cours sont enseignées entièrement en Français. La section primaire est bilingue. Nous avons 4 matières principale du programme Cambridge qui s'enseigne en Anglais (English, Science, Math, ICT). Toutes les autres matières sont enseignées en Français. Cette année, nous organisons deux classes en section primaire : la première et la deuxième année. Cette promotion continuera de monter. L'année scolaire prochaine, qui débute le 19/08/2024, nous aurons également la classe de 3^e année primaire.

L'éducation morale et la formation du caractère : Le programme des vertus nous aide dans le processus de l'éducation morale. Ce programme est suivi d'activités pratiques favorisant la formation du caractère. Le programme des vertus est plus expressif au niveau de l'école primaire. Dans la section maternelle, les enseignantes adaptent ce programme au niveau de compréhension des enfants.

La technologie et l'audiovisuel. : En section maternelle, l'audio-visuel nous aide dans certaines activités d'apprentissage tel que le développement du langage, la musique et les mouvements, l'étude thématique, les livres numériques, ...

En plus de ces activités bénéfiques à tous nos élèves, au niveau de l'école primaire, chaque élève bénéficie d'un ordinateur grâce auquel il suit et met en pratique la formation technologique.

Pour mieux enseigner les matières liées au programme Cambridge, l'utilisation de la technologie est cruciale pour certaines matières. En cas de besoin, nous intégrons la technologie dans de toute autre matière, même celles enseignées en français.

Nouveaux enseignants : Ce trimestre, nous sommes heureux d'ajouter à notre équipe d'enseignants monsieur CHRIS JONAS, qui s'occupera des matières enseignées en français au niveau de l'école primaire. En plus de donner cours, monsieur Chris Jonas s'occupera également de l'intégration de la technologie dans les cours dispensées en français, les activités parascolaires et autres ateliers d'apprentissage pratique.

Nous avons également recruté une maitresse d'art, bricolage et dessin. Nous sommes heureux de les accueillir au sein de l'équipe.

Le programme de lecture : En plus du passage hebdomadaire à la bibliothèque de l'école, le programme de lecture à domicile continuera ce trimestre. Nous vous encourageons à lire régulièrement avec nos enfants, à se rappeler chaque semaine, de remettre les livres de lecture et d'en récupérer d'autres. Comme le trimestre passé, la farde de lecture continuera à être donnée aux enfants chaque semaine. Les parents ayant gardé les livres de lecture à la maison sont priés de les remettre pour l'échange. Les livres perdus doivent être remboursés. Ceux dont les enfants ont perdu les livres sont priés de contacter le bureau de l'école.

Ateliers pratiques et les activités parascolaires : Les formations continues du personnels enseignants nous permettent d'enrichir régulièrement nos ateliers pratiques. A l'école maternelle, en plus de l'enseignement en petits groupes qui a lieu au niveau de la classe, chaque jour, à partir de 11 heures, les enfants travaillent en grands groupes et font des rotations dans différents ateliers pratiques. Ils explorent les aspect concrètes des thèmes exploités au niveau des salles des classes. Ces ateliers renforcent les notions apprises, donnent aux élèves l'opportunité de socialiser, d'apprendre en agissant et d'enrichir leur niveau de langage.

Ce trimestre, les élèves bénéficieront d'une variété d'activités parascolaires. Toutes les deux semaines, ils auront l'opportunité de faire des démonstrations de leur compétences. En vue d'encourager les enfants, les parents qui le peuvent sont bienvenues pour se joindre

à nous les jours des présentations. Vous trouverez en annexe l'horaire des ateliers et activités parascolaires, ainsi que les dates prévues pour les présentations de ce trimestre.

Le programme de natation et sport : Le programme de sport et natation continueront tous les mardis et jeudis comme d'habitude.

Le matériel de natation inclura :

- La tenue de natation
- Les babouches
- Une serviettes

Nous avons remarqué qu'il y a certains élèves dont le matériel n'est pas complet. Nous demandons aux parents de s'acquitter vivement de cette tâche.

Les devoirs à domicile : Nous encourageons les parents à accompagner leurs enfants dans leur travail à domicile sans pour autant faire leurs devoirs pour eux. Le temps passé avec votre enfant quand il fait ses devoirs est précieux. Il vous aide à garder contact avec son progrès scolaire. Cela encourage également l'enfant quand vous montrez de l'intérêt pour son travail. Les devoirs à domicile des enfants sont consignés dans le journal de classe. A la fin de la semaine, le parent a le devoir de communiquer avec les enseignants et de signer dans le journal de classe de son enfant.

Horaire des devoirs :

Ecole primaire : Tous les soirs de la semaine pendant au moins 30 minutes. Les weekends, les devoirs peuvent être un peu longs. (Une heure maximum).

Petite section et section maternelle : Tous les mercredis et les vendredis.

Nous vous souhaitons un excellent trimestre à TWO WINGS INTERNATIONAL SCHOOL.

JUDITH NYAMOGA

Directrice de l'école.

Email : jnyamoga@twowingis.com

Tel : +250 787 112 323

TWO WINGS INTERNATIONAL SCHOOL

VOUS TROUVEREZ EN ANNEXE :

- LE CALENDRIER DU 3^E TRIMESTRE
- L'HORAIRES DES COURS
- LE MENU SCOLAIRE
- LA STRUCTURE DES FRAIS SCOLAIRES
- LES DETAILS DES ATELIERS ET LES ACTIVITES PARASCOLAIRES.

Website: <https://www.twowingis.com>

Tel: +250787112323/ 0793762008 Email: info@twowingis.com

Adress: Kigali, Nyarutarama, CIBIRARE YA KABIRI - KG 9, Avenue 75

